



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

Liberté
Égalité
Fraternité

RECAPITULATIF DES FRAIS DE DEPLACEMENTS

Année 2026-2027

Document à retourner complété et signé à : melissa.touzet@ac-aix-marseille.fr

Personnel à l'origine de la demande de remboursement des frais

Statut (cochez la case correspondant à votre situation) :

- ☐ TUTEUR DE TERRAIN (d'un professeur ou CPE stagiaire)
☐ TUTEUR ACADÉMIQUE (DIAS)
☐ TUTEUR ACADÉMIQUE (Néo contractuel)
☐ PERSONNEL TUTORÉ

Nom :

Prénom :

Etablissement d'exercice :

Personnel visité

Nom :

Prénom :

Etablissement d'exercice :

Récapitulatif des déplacements

PERIODE (*) : SEPT - DEC 2026
JANV - AVRIL 2027
AVRIL - JUIN 2027

Dates des déplacements (limitées à 4 pour l'année scolaire pour les tuteurs académiques de DIAS et de néo-contractuels, ainsi que pour leurs tutorés).

Dates	Plage horaire*

* les déplacements sur une journée donnent droit au remboursement d'un repas au tarif réglementaire.

Signature et cachet
Du chef d'établissement
Attestant les déplacements
Aux dates et heures indiquées

A, le
Signature du demandeur